



Département langue française

Label *Qualité français langue étrangère*

Commission interministérielle de labellisation

Vendredi 21 juillet 2015 10h00 – 12h00

*Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle
Salle L004
25, rue de la Montagne Sainte-Geneviève
75005 Paris*

Relevé de conclusions

I. Ordre du jour

1. Examen des dossiers des centres audités en mai et juin 2015
 2. Examen des dossiers en attente
 3. Renouvellement des membres du conseil d'orientation
 4. Points d'actualité
 - Séminaire du Forum Campus France
 - Réunion au ministère de l'intérieur
 - Convention CGE-CIEP
 5. Questions diverses
 6. Date de la prochaine réunion de la commission.
-

II. Participants

Représentants des administrations

Président : M. Yves Vallat, adjoint à la responsable de la mission Europe et international pour la recherche, l'innovation et l'enseignement supérieur, représentant Mme Simone Bonnafous, directrice générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle, ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Mme Claire Extramiana, chargée de mission, représentante de M. Loïc Depecker, délégué général à la langue française et aux langues de France, ministère de la culture et de la communication.

M. Patrick Parrot, rédacteur, mission de la langue française et de l'éducation, direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats, ministère des affaires étrangères et du développement international.

Représentants de l'opérateur

Mme Manuela Ferreira Pinto, responsable du département langue française, CIEP.

Mme Caroline Mouton Muniz, chargée de programmes, département langue française, CIEP.

Excusés

Mme Françoise Barthélemy, conseillère scientifique pour les formations, représentant Mme Simone Bonnafous, directrice générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle, ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

M. Laurent Gallissot, chef de la mission de la langue française et de l'éducation, direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats, ministère des affaires étrangères et du développement international.

III. Examen des dossiers des centres audités

1. Examen des candidatures et dossiers en attente

Le CIEP présente cinq dossiers de candidature à un renouvellement et deux dossiers pour une première candidature. Après examen des dossiers, la commission interministérielle de labellisation prononce les décisions suivantes :

Nom du centre	Décision
ALAJI SAS, Metz	Labellisé 4 ans
Département de FLE de l'école d'ingénieurs EPITA, Paris	Labellisé 4 ans
ACCORD, Paris	Labellisé 4 ans
ACFAL, Villeurbanne	Labellisé 4 ans
CILFA, Annecy	Labellisé 4 ans
Eurocentres, Paris	Labellisé 4 ans
Institut linguistique du Peyrou, Montpellier	Labellisé 4 ans

2. Examen des dossiers en attente

À la demande de la commission, le contrôle qualité d'un centre a été effectué. Ce centre est désormais en conformité avec les exigences du label.

En septembre 2015, le CIEP procédera au contrôle qualité d'un autre centre.

3. Renouvellement des membres du conseil d'orientation

Le 13 septembre 2012, 12 membres ont été nommés au conseil d'orientation pour siéger aux côtés des représentants des 3 ministères de tutelle du label pour un mandat de 3 ans renouvelable.

Suite au changement de fonction de deux membres, la commission interministérielle de labellisation a fait des propositions au président du conseil d'orientation du label.

4. Points d'actualité

➤ Séminaire du Forum Campus France

Le CIEP a participé au séminaire du Forum Campus France les 1er et 2 juillet à Lille. Le CIEP se tient régulièrement informé des travaux des commissions, notamment des commissions 2 (L'enseignement supérieur français à distance : FOAD et MOOCs), 5 (L'accueil : levier de l'attractivité des étudiants étrangers) et 6 (L'attractivité de nouveaux étudiants étrangers : opportunités et limites).

➤ Ministère de l'intérieur

Pour faire suite à la réunion avec M. Brocart, directeur de l'immigration, du 13 avril dernier, un rendez-vous a pu être organisé avec M. Consolo, directeur de la sous-direction des visas à Nantes. Il s'agit de mieux faire connaître et partager les règles applicables à l'instruction et à la délivrance des visas des ressortissants étrangers souhaitant venir en France pour bénéficier des formations FLE dans les centres labellisés.

➤ Convention avec la Conférence des grandes écoles (CGE)

Une convention entre le CIEP et la CGE a été signée le 15 juin dernier. Ce partenariat fixe le cadre et les modalités par lesquels les deux établissements collaborent pour mettre en œuvre des activités correspondant à leurs missions et à leurs compétences.

Les axes de collaboration identifiés concernent :

- l'organisation des épreuves linguistiques pour les étrangers non-francophones ;
- les cours de français langue étrangère en France ;
- la reconnaissance des diplômes ;
- la participation commune à des manifestations.

5. Questions diverses

M. Yves Vallat a interrogé le CIEP sur l'extension du label à l'étranger. Le CIEP a indiqué que des échanges étaient en cours avec sa tutelle.

6. Date de la prochaine réunion de la commission

La date de la prochaine réunion est le vendredi 16 octobre 2015 à 10h00 au MESR.